

**Déclaration du syndicat CGT du Centre Hospitalier du Mans**  
**Présentation CHT**  
**CHM – Le Bailleul**  
**Jeudi 7 avril 2011**

La présentation de cette Communauté Hospitalière de Territoire qui vient de nous être faite n'est pas sans nous interpellier !

A priori, expérimentée dans un premier temps, je parle d'à priori puisqu'à aucun moment les instances de notre établissement n'ont été associées, nous découvrons ce jour l'objet de cette coopération.

Pierre angulaire de la Loi HPST, les CHT n'ont pas été mis en place par hasard dans cette réforme.

L'objectif consiste à regrouper en une seule entité les établissements Sanitaires et Médico Sociaux publics d'un territoire de santé.

En réduisant le nombre de territoire en France, en moyenne 1 territoire par département, on réduit dans le même temps les lieux de décision puisqu'actuellement il y a 1500 hôpitaux ou hôpitaux locaux et 1000 EHPAD publics.

En concentrant tous les pouvoirs, l'établissement « siège », comme il se nomme, définit le projet commun, la stratégie commune, détermine la politique d'investissement de la CHT et mutualise les compétences (mise en commun des ressources humaines), les autres établissements (appelés également « filiales ») conservant une autonomie juridique extrêmement limitée.

Il s'agit de l'outil idéal pour accélérer les restructurations et les fermetures de sites.

Réduire l'offre de soins, mutualiser les moyens, optimiser les dépenses, tout cela on connaît déjà ; maintenant on passe à une autre étape, tout ce que l'on a du réaliser dans nos propres établissements nous allons devoir le faire à l'échelle du territoire.

La constitution de cette CHT entre le CHM et l'hôpital du Bailleul répond elle aux besoins de la population ?

La population du bassin SABLE-LA FLECHE qui a du faire face, et non sans mal, il y a peu de temps à se regrouper sur le site du BAILLEUL a t-elle été associée à ce projet ?

Les professionnels du PSSL ont-ils conscience que les lieux de décision vont être transférés au Mans voir à Nantes (ARS) et que de ce fait ils ne seront plus maître de leur établissement.

Non ce ne sera pas à travers cette CHT que l'hôpital du Bailleul pourra maintenir une activité à la hauteur des besoins attendus.

Alors que l'on présente ces nouvelles coopérations comme un renforcement du service public pour concurrencer le secteur privé lucratif, la réalité est toute autre. On affaiblie nos établissements en les lançant dans une course effrénée pour tenter de gagner des parts de marché.

Nous sommes entrain d'assister à une fusion déguisée du Bailleul.

En étranglant financièrement les établissements, en provoquant des pénuries de professionnels, le gouvernement voudrait nous faire croire qu'en créant des

regroupements nous serons mieux armés. Quelle supercherie, quel leurre.  
La mise en place des CHT n'a pour seul objectif que de privatiser les hôpitaux publics voir les supprimer et de gérer la pénurie.  
Aujourd'hui Le Bailleul, demain St Calais, La Ferté Bernard ou Château du Loir.

Pour y parvenir le Gouvernement ne recule devant rien puisque pour inciter les établissements à coopérer par convention, il met en place des mesures incitatives financières, c'est la carotte, c'est une façon d'obtenir des moyens financiers supplémentaires pour les établissements déjà déficitaires.

Par contre les Directeurs d'ARS ont tous les pouvoirs pour imposer les formes de coopérations à leur guise voir sanctionner financièrement les mauvais élèves en réduisant les MIGAC.

La CGT n'appelle pas au statut quo. Bien au contraire.

Oui des coopérations sont nécessaires, oui de nouvelles structures peuvent se mettre en place à condition qu'elles correspondent aux besoins de santé de la population et qu'elles ne soient pas imposées à marche forcée par les ARS dans le but de démanteler tout le réseau hospitalier en place.

L'hôpital public doit être le pilier de notre système de santé.

L'hôpital public doit garantir l'accès de tous à la médecine moderne.

La proximité, c'est la qualité. C'est toujours mieux de se faire soigner à côté de chez soi.

C'est pourquoi, l'hôpital doit travailler en lien étroit avec la médecine de ville.

C'est d'autant plus primordial pour lutter contre les déserts médicaux.

Les médecins viendront s'installer dans nos campagnes que s'ils peuvent s'appuyer sur un hôpital proche.

L'hôpital de proximité est un outil fondamental à condition de le développer.

La CGT s'est rarement trompée dans ses analyses antérieures, sur la mise en place des différentes réformes hospitalières. La T2A en a été un triste exemple.

Oui nos hôpitaux doivent continuer à coopérer mais pas par le biais de ces CHT.